



OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et le cadre législatif de la prévention des risques professionnels
- Evaluer les risques dans l'organisation
- Définir des actions de prévention efficaces



PROFILS

Responsables, managers et membres du CSE



PRÉREQUIS

Pas de prérequis



DURÉE

2 jours soit 14 heures



COMPÉTENCES VISÉES

- Capacité à identifier les situations à risques à mobiliser l'ensemble des acteurs et à mettre en place les solutions appropriées



LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Une méthodologie déclinable pour mettre en place un management des risques professionnels efficace
- Une formation proactive permettant de mobiliser, d'impliquer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs



PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques de type interactif sur mode participatif :

- Apports théoriques et/ou méthodologiques
- Analyse de pratiques
- Jeux de rôle
- Accompagnement intersession et jusqu'à 3 mois après la formation



ÉVALUATION

- Pendant la session : sous forme de cas concrets et de mises en situation
- Appréciation pédagogique de fin de session : QCM de mesure de satisfaction des participants
- Remise d'une attestation individuelle de formation

LE MANAGEMENT DE L'ÉVALUATION ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA PRÉVENTION

Protéger la santé et la sécurité des salariés

Identifier les principaux acteurs de la prévention des risques

Maîtriser les obligations en matière de prévention des risques professionnels

LES 4 ÉTAPES D'UNE DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION DES RISQUES

Préparer l'évaluation des risques

Identifier les risques

Classer les risques

Proposer des actions de prévention

INTEGRER DANS LA DÉMARCHÉ:

LA PÉNIBILITÉ

- Comment évaluer les facteurs de pénibilité

- Connaître les valeurs d'exposition

- Construire un plan d'actions

LES RPS

- Le stress

- Les violences internes (harcèlement moral et sexuel)

- Les violences externes

LE DOCUMENT UNIQUE

Les éléments à faire figurer dans le Document Unique

La synthèse et la formalisation de l'analyse des risques

La hiérarchisation des mesures préventives

Le programme annuel de prévention des risques professionnels

DE L'ÉVALUATION À LA PRÉVENTION

Elaborer un plan d'actions en concertation avec tous les acteurs

Déployer les mesures de prévention dans l'entreprise

Évaluer la démarche de prévention mise en place

LA MISE EN PRATIQUE

La formation des salariés

La mise jour annuelle du document unique

L'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles

Le suivi des actions mises en place

Les contrôles périodiques des obligations

LE RÔLE DES MANAGERS DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES

LES OUTILS INDISPENSABLES